



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT Tél : 01-34-66-62-84
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 février 2026

Sous la présidence de BALAN Stéphane, Maire de Frémécourt.

Membres présents : Stéphane BALAN, Joëlle BAHRI, Claude-Bernard ROSIER, Marie-Pierre BOURRAT, Bruno CROCHARD, Gwénaëlle RIMBERT, Daniel MARTEAU, Richard VIGNON, Marie-Line BOUDJLAL.

Absents excusés : Eric ZAMIA donne pouvoir à Stéphane BALAN ; José GILLES.

Absents non excusés : Philippe JOLLY, Sylvain LEGRAND, Sandrine CASTELLARNAU.

Secrétaire de séance : Bruno CROCHARD.

La séance est ouverte à 20 h 40, le quorum étant atteint.

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/10/2025

Le procès-verbal du 23 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2) AUTORISATION AU SGC DE MAGNY-EN-VEXIN D'ABONDER LE COMPTE 1068 AFIN D'ABSORBER LE COMPTE 1641

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que le Comptable des Finances Publiques de Magny-en-Vexin a transmis un état global de la dette de l'exercice 2025 à présenter au Conseil Municipal.

Cet état présente à ce jour un solde de 10,26 euros, datant du 8 octobre 2007.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante d'autoriser le Service de Gestion Comptable de Magny-en-Vexin d'abonder le compte 1068 afin d'absorber le compte 1641 pour la somme de 10,26 euros.

Cette autorisation est accordée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

3) AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026 (DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERT AU BUDGET 2025)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en attendant le vote du budget primitif 2026, il peut avoir besoin d'engager certaines dépenses d'investissement pour faire fonctionner la commune.

Conformément à l'article L-1612-1 du CGCT, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées cette autorisation dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, soit 80.250,00 euros.

Néanmoins, concernant les travaux de revêtement routier réalisés rue de Cléry, le Conseil Municipal stipule que le paiement de la totalité du montant ne sera effectué qu'après signature du Procès-Verbal de réception de travaux sans réserve.

4) COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Compte Financier Unique résulte de la fusion entre le Compte Administratif de la commune et le Compte de Gestion de la Trésorerie, qui faisaient auparavant double emploi.

QUESTIONS DIVERSES

a) Mise au point sur l'avancement des travaux dans la commune

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et du réseau de télécommunications Route de Dieppe (RD 915) sont désormais achevés, seuls les travaux de raccordement restent en attente.

Les nouveaux ouvrants de l'école (fenêtres et volets) seront installés à partir du 23 février 2026, pendant les vacances scolaires.

b) Retour des différents syndicats

Aucun retour des syndicats intercommunaux n'est à mentionner.

c) Tenue du bureau de vote lors des élections municipales

Le bureau de vote sera tenu conformément au planning qui a été étudié en séance et doit être complété.

d) Point sur l'avancement de la campagne de recensement 2026

D. Marteau, agent recenseur de la commune, indique que la campagne de recensement de la population 2026 arrive bientôt à son terme (14/02/2026). Seuls quelques foyers n'ont pas encore répondu.

Joëlle BAHRI, coordonnateur du recensement, précise avoir reçu les félicitations de l'INSEE pour le travail accompli par Monsieur MARTEAU, agent recenseur, et par le coordonnateur.

e) Repas des aînés

Le repas des aînés organisé par la commune de Frémécourt se déroulera le 28 février 2026 à 12h00 au restaurant le KINGTON à Marines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.